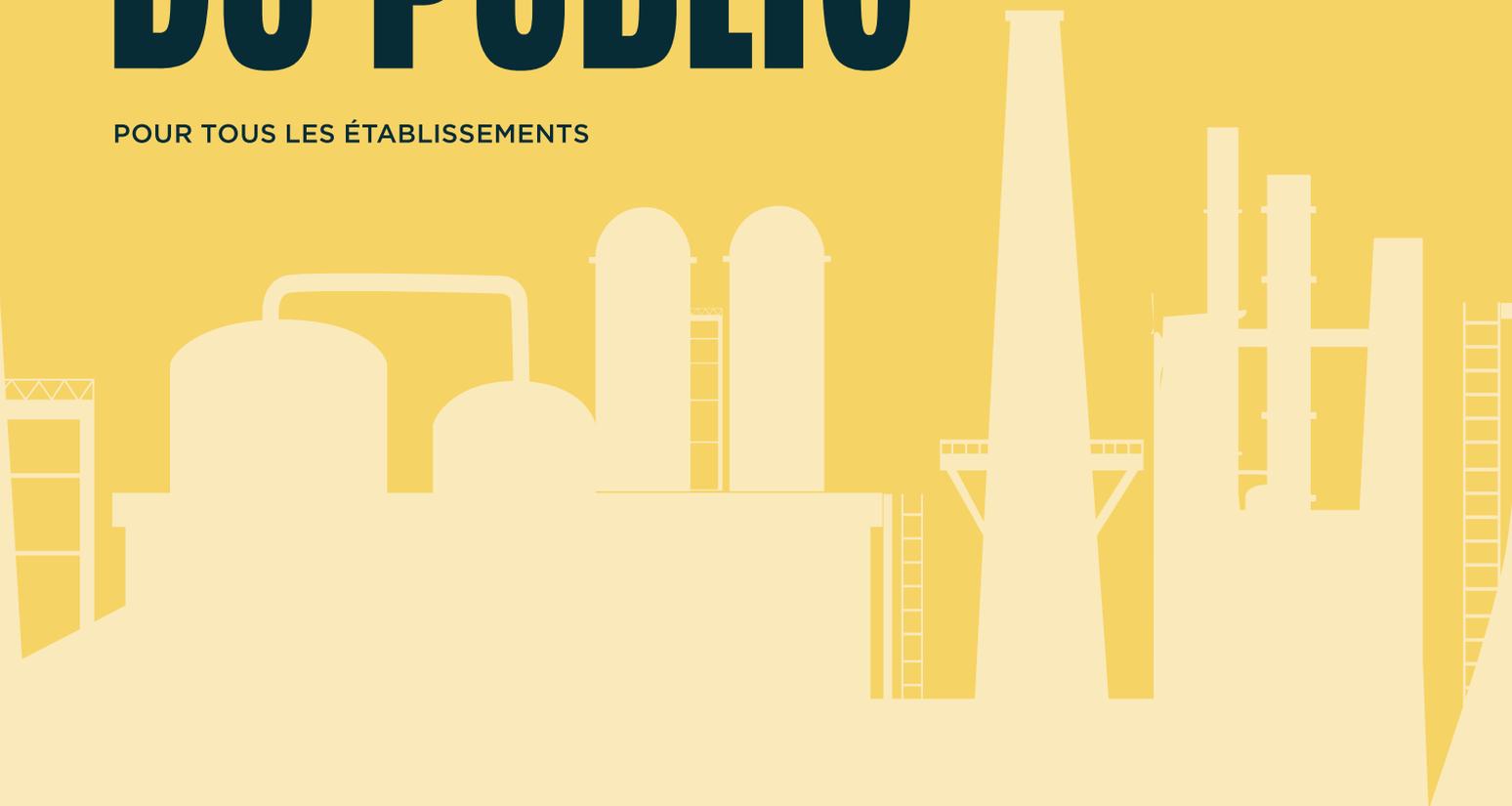


FICHE D'INFORMATION DU PUBLIC

POUR TOUS LES ÉTABLISSEMENTS



Les données à caractère personnel sont collectées conformément à l'article 22 de la loi du 28 avril 2017 concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

FICHE D'INFORMATION DU PUBLIC

 SEVESO.LU



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

(POUR TOUS LES ÉTABLISSEMENTS)

Nom ou dénomination sociale :

N° et rue :

Code postal : **Localité :**

Pays :

Site internet :

Téléphone : **E-mail :**

Statut "Seveso III"

Établissement soumis aux dispositions "Seveso III" : OUI NON

Rapport de sécurité transmis : OUI NON **Date de transmission :**

Date de la dernière visite d'inspection :

Où peut-on trouver des informations plus détaillées concernant l'inspection et le plan d'inspection :
(p.ex. site Internet, e-mail)

**Point de contact pour obtenir des informations plus détaillées sur l'inspection
et le plan d'inspection ou toute autre information pertinente :**

(p.ex. e-mail, adresse postale)

FICHE D'INFORMATION DU PUBLIC

(POUR TOUS LES ÉTABLISSEMENTS)

Présentation de l'établissement

(sous réserve des informations confidentielles)

Situé à Colmar-Berg depuis 1951, l'usine Goodyear Operations S.A. - aussi appelée "Lux Tire" - est accessible, entre autres, via l'autoroute A7, les routes nationales 7 et 22. Son périmètre s'étend sur environ 80.000m².

Située au bord de l'Attert, l'usine emploie 1550 salariés qui oeuvrent 24/7 à produire des pneumatiques camions et génie civil.

Avec environ 6000 pneus par jour, c'est la plus grosse usine de sa catégorie en Europe.

Le site est certifié ISO Qualité, Sécurité et Environnement.

Description de vos activités, de vos produits fabriqués, etc. :

Le site de Goodyear Operations S.A. est une usine de production de pneus de type poids-lourds et génie civil.

FICHE D'INFORMATION DU PUBLIC

(POUR TOUS LES ÉTABLISSEMENTS)

Information du public

Par quels moyens le public concerné sera-t-il averti, si nécessaire ?

En cas de danger grave et imminent, Goodyear Operations S.A. préviendra la commune, le 112 et le 113.

En parallèle, une Hotline d'urgence sera mise en place. Les appels vers le 8199-1 seront dirigés vers la cellule de communication de crise.

Enfin, le responsable de la communication sera le porte-parole vis-à-vis des médias et transmettra les communiqués de presse aux protagonistes.

En cas d'accident majeur, le public concerné sera averti si nécessaire par les autorités.

Informations sur le comportement approprié à adopter en cas d'accident majeur :

(ou l'indication de l'endroit où ces informations peuvent être consultées électroniquement)

1. Rentrez chez vous ou dans un endroit fermé
2. Fermez les portes et les fenêtres
3. Branchez la radio / télévision
4. Ne téléphonez qu'en cas d'urgence
5. Prêtez attention aux annonces des autorités qui annonceront la fin de l'alerte

Des informations sur le comportement à adopter sont disponibles sur le site www.seveso.lu, rubrique «Comment réagir ?».

FICHE D'INFORMATION DU PUBLIC

(POUR TOUS LES ÉTABLISSEMENTS)

Substances dangereuses employées qui pourraient donner lieu à un accident majeur

Nom générique de la substance	Catégorie(s) de danger	Principales caractéristiques dangereuses
Oxyde de zinc	Aquatic Acute 1; Aquatic Chronic 1;	Poussière Dangereux pour l'environnement
Zonflax BB	Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : cat.1 Toxicité chronique pour le milieu aquatique : cat. 1	Solide Dangereux pour l'environnement
Nailax	Toxique pour la reproduction : cat. 2 Toxicité chronique pour le milieu aquatique : cat. 1	Solide Dangereux pour l'environnement
Hawkax	Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : cat 1 Toxicité chronique pour le milieu aquatique : cat 1	Poussière Dangereux pour l'environnement
Kerwax	Toxicité chronique pour le milieu aquatique : cat. 1	Poussière Dangereux pour l'environnement
Dirosic	Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : cat 1 Toxicité chronique pour le milieu aquatique : cat 2	Solide Dangereux pour l'environnement
Adamax	Toxicité chronique pour le milieu aquatique : cat. 1	Poussière Dangereux pour l'environnement
Leibax	Toxicité chronique pour le milieu aquatique : cat. 1	Solide Dangereux pour l'environnement
Rosnic	Toxicité chronique pour le milieu aquatique : cat 1	Poussière Dangereux pour l'environnement
Phenax	Toxicité aquatique à long terme : chronique 2	Poussière Dangereux pour l'environnement

FICHE D'INFORMATION DU PUBLIC

(POUR TOUS LES ÉTABLISSEMENTS)

Nom générique de la substance	Catégorie(s) de danger	Principales caractéristiques dangereuses
Reparax	Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : cat 1 Toxicité chronique pour le milieu aquatique : cat 1	Solide Dangereux pour l'environnement
Croydax	Toxicité chronique pour le milieu aquatique : cat 1	Poussière Dangereux pour l'environnement
Tylerax	Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : cat 1 Toxicité chronique pour le milieu aquatique : cat 1	Poussière Dangereux pour l'environnement
Texine	Toxicité aquatique à long terme : cat 2 Liquide inflammable cat 2	Liquide Dangereux pour l'environnement Inflammable
LUX4778-C2779	Toxicité aquatique à long terme : cat 2 Liquide inflammable cat 2	Liquide Dangereux pour l'environnement Inflammable
CEMPI002	Toxicité aquatique à long terme : cat 2 Liquide inflammable cat 3	Liquide Dangereux pour l'environnement Inflammable
LUX4784-C8001	Toxicité aquatique à long terme : cat 2 Liquide inflammable cat 2	Liquide Dangereux pour l'environnement Inflammable
LUX4770-00C26	Toxicité aquatique à long terme : cat 2 Liquide inflammable cat 2	Liquide Dangereux pour l'environnement Inflammable
LUX4771-00C37	Toxicité aquatique à long terme : cat 2 Liquide inflammable cat 2	Liquide Dangereux pour l'environnement Inflammable
Acétylène	Gaz inflammable cat 1	Gaz Inflammable
GPL	Gaz inflammable cat 1	Gaz Inflammable

FICHE D'INFORMATION DU PUBLIC

(POUR TOUS LES ÉTABLISSEMENTS)

Nom générique de la substance	Catégorie(s) de danger	Principales caractéristiques dangereuses

FIGHE D'INFORMATION DU PUBLIC

(UNIQUEMENT POUR LES ÉTABLISSEMENTS SEUIL HAUT)

Dangers liés aux accidents majeurs

Informations générales relatives à la nature des dangers, leurs effets potentiels sur la sécurité et la santé des personnes et sur l'environnement, résumé des principaux types de scénarios d'accidents majeurs et mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :

FIGHE D'INFORMATION DU PUBLIC

(UNIQUEMENT POUR LES ÉTABLISSEMENTS SEUIL HAUT)

Obligations de l'exploitant dans le cas d'un accident majeur et d'effets transfrontaliers d'un accident majeur

Notre établissement a pris les mesures adéquates sur le site et a notamment pris contact avec les services d'urgence (CGDIS) pour faire face à des accidents majeurs et en limiter le plus possible les effets :

OUI NON

Un plan d'urgence externe a été établi pour lutter contre les éventuels effets hors site d'un accident :

OUI NON

En cas d'accident, il est recommandé de suivre les instructions et de répondre aux demandes des services d'urgence (CGDIS). Plus d'informations sur le plan d'urgence externe :

L'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre État membre de l'Union européenne, susceptible de subir les effets transfrontaliers d'un accident majeur:

OUI NON

Si OUI, quel(s) État(s)?

Allemagne Belgique France



Protection des données

Les données à caractère personnel communiquées par l'exploitant sont traitées par l'Inspection du travail et des mines (ITM) en sa qualité de responsable de traitement et en conformité avec les dispositions du Règlement général sur la protection des données. Pour plus de détails, vous pouvez consulter la rubrique « Protection des données » du site internet de l'ITM : <https://itm.public.lu/fr/support/protection-donnees.html>.